




In partnership with
 Université
d'Abomey-Calavi

Scholars Program

**APPEL À CANDIDATURES POUR LA SÉLECTION DE LA
CINQUIÈME COHORTE DE BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME
ENTREPRENEURIAL DE LA FONDATION MASTERCARD À
L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI**

N° : 311 -2023/UAC/VR-CIPIP/MCFSP/AP/CPE/SD 

Date de publication de l'appel :

12 juillet 2023

**Date limite et lieu de dépôt des
candidatures :**

11 août 2023 à 23:59:59

UAC

recrutement.uac.mcf@gmail.com

MCFSP
Juillet 2023

1. Contexte et justification

L'Université d'Abomey-Calavi (UAC) met en œuvre depuis 2017, en collaboration avec la Fondation Mastercard, un programme de bourses intitulé "Programme de renforcement des capacités en leadership et entrepreneuriat des jeunes étudiants au Bénin", dont l'objectif est de former des jeunes leaders béninois provenant des groupes sociaux les plus démunis et ayant obtenu des résultats académiques satisfaisants dans les filières scientifiques et techniques. Ce Programme, d'une durée initiale de sept (7) ans, a trois composantes à savoir :

(i) octroyer des bourses d'études complètes à 200 étudiants brillants, possédant un dossier académique exceptionnel, issus de familles démunies, ayant des aptitudes au leadership et à l'entrepreneuriat pour leur auto-développement et l'acquisition de compétences entrepreneuriales (boursiers juniors) ;

(ii) offrir des possibilités à 100 jeunes, de recevoir une formation en entrepreneuriat pour le lancement de leurs entreprises par le biais du programme d'incubation d'entreprises de l'UAC (boursiers seniors) ; et

(iii) renforcer le programme d'incubation d'entreprises de la Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi.

Pour la réalisation du deuxième objectif, quatre cohortes de jeunes béninois ont été recrutées et ont bénéficié de l'appui du Programme.

Le présent appel vise à recruter une cinquième cohorte de bénéficiaires qui recevront sur une période de trente-quatre (34) mois, un appui technique et financier pour le lancement de leurs entreprises.

2. Objet et périmètre de l'appel à candidatures

2.1. Objet

Le présent appel à candidatures porte sur la sélection des jeunes porteurs d'idées ou de projets d'entreprises innovants dans les domaines de **l'agrobusiness, des énergies renouvelables, du numérique ou tout autre domaine à fort potentiel**. Cet appel met en jeu, au profit des lauréats, une formation entrepreneuriale conséquente, un appui technique rapproché et un financement sous forme de subvention pour l'investissement et le fonctionnement.

2.2. Objectifs

L'objectif principal de l'appel à candidatures est d'offrir à cinquante (50) jeunes béninois, soit dix-sept (17) groupes de deux (2) à trois (3) personnes (homme(s) et femme(s)), la possibilité de recevoir une formation en entrepreneuriat et un appui pour le lancement de leurs entreprises. Il s'agit, de façon spécifique de :

- développer et mettre en œuvre un programme de formation entrepreneuriale au profit de dix-sept (17) groupes de deux (2) à trois (3) jeunes béninois porteurs d'idées ou projets d'entreprises innovants ;
- assurer un encadrement technique aux dix-sept (17) groupes de bénéficiaires pour la réalisation de leurs projets d'entreprises ;
- assurer un appui financier aux entreprises gérées par les dix-sept (17) groupes bénéficiaires.

2.3. Résultats attendus

Les résultats attendus après la sélection des bénéficiaires et dans la mise en œuvre du programme entrepreneurial sont :

- un programme de formation entrepreneuriale est développé au profit de dix-sept (17) groupes de deux (2) à trois (3) jeunes béninois porteurs d'idées ou projets d'entreprises innovants ;
- les groupes sélectionnés bénéficient d'un encadrement technique dans le processus de conception et de mise en œuvre de leurs projets ;
- les entreprises des groupes bénéficiaires reçoivent un appui financier pour le lancement ou le développement de leurs projets.

2.4. Projets éligibles

Les projets d'entrepreneuriat selon les domaines prédéfinis à savoir l'agrobusiness, les énergies renouvelables et les solutions numériques en lien avec les secteurs pertinents de développement sont éligibles à ce programme. **Les projets doivent être soumis par des groupes de deux ou trois personnes au plus, comprenant au moins une femme.** Les projets retenus devront remplir les critères suivants : cohérence, pertinence, innovation, viabilité et impact social. Les porteurs de chaque projet seront évalués suivant leurs valeurs partagées, la motivation derrière leurs actions et le degré de cohésion du groupe. Seuls les idées et projets à fort potentiel de développement et faisant preuve d'innovation seront retenus. Les lauréats seront informés de leur sélection définitive par note écrite.

3. Cibles de l'appel à candidatures

Peuvent candidater à ce programme entrepreneurial de la Fondation Mastercard à l'Université d'Abomey-Calavi, **des groupes d'étudiants en fin de formation ou alumni provenant des écoles et établissements (EPAC, FSA; FAST, IFRI) partenaire du programme Mastercard à l'UAC porteurs d'idées ou projets d'entreprises innovants dans les domaines précités.** Ces groupes doivent :

- être composés de deux à trois jeunes (dont au moins une femme) en instance de soutenance ou titulaires au moins d'une licence obtenue dans l'un des quatre établissements sus-cités ;
- justifier de compétences dans le domaine d'activité du projet soumis ;
- s'engager à consacrer au moins six (6) heures de temps par jour à leurs entreprises sur une période de trente-quatre (34) mois ;
- ne pas avoir bénéficié d'un financement entrepreneurial du Programme de bourses de la Fondation Mastercard à l'Université d'Abomey-Calavi ;

- Avoir bénéficié de l'accompagnement à l'idéation de l'AUF, C3E, Pôle Biovalor, Startup Valley ou de la Fondation Mastercard à l'UAC serait un atout.

4. Composition du dossier de candidature

- une lettre de motivation cosignée par tous les membres du groupe postulant, mettant en exergue :
 - ✓ la composition du groupe ;
 - ✓ l'historique de sa création et les expériences de collaboration antérieure ;
 - ✓ l'adhésion de tous les membres du groupe à l'idée d'entreprise ou aux objectifs du projet d'entreprise envisagé ;
- un cv actualisé et une copie simple des diplômes et attestations ou une fiche d'inscription validée le cas échéant ;
- les preuves des expériences pertinentes ;
- une copie simple de l'extrait d'acte de naissance ou de la carte nationale d'identité de chaque membre ;
- une fiche (en annexe ou téléchargeable sur mcfsp-uac.bj) présentant l'idée d'entreprise (idée ou intuition mûrement réfléchie, résultant de l'expérience personnelle ou professionnelle, d'un savoir-faire particulier, d'une formation initiale) avec une description sommaire de l'étude de la demande et de l'offre portant sur un marché, investigations quantitatives et qualitatives réalisées et qui ont permis d'identifier la cible potentielle, ses attentes, son comportement, les offres déjà existantes, les concurrents, leurs stratégies, etc. ;
- l'évaluation des besoins et des ressources : besoins liés à la création, à l'investissement, à l'exploitation et au développement de l'entreprise, ressources humaines, financières et techniques disponibles ;
- le choix du statut juridique : type d'entreprise à créer compte tenu des objectifs et des stratégies poursuivis par le groupe d'entrepreneurs en termes de risque et de gestion ;
- une note (facultative) sur les difficultés éventuelles rencontrées précédemment dans la recherche des moyens de concrétisation du projet d'entreprise ;
- un engagement écrit de chaque membre du groupe à se rendre disponible et consacrer au minimum six (06) heures de travail par jour à la mise en œuvre du projet d'entreprise pendant les trois (03) années que durera le programme entrepreneurial.

5. Processus de sélection des groupes bénéficiaires

La sélection des bénéficiaires du programme entrepreneurial de la Fondation Mastercard à l'UAC se fera en deux étapes :

5.1. Présélection des groupes

Pour le compte de cette cinquième cohorte, une première sélection sera faite sur la base des

critères énoncés plus haut. Ces groupes seront invités à suivre, sur une période d'un (01) mois, une série de formations intensives et d'activités d'idéation. Une période d'un (1) mois sera, par la suite, accordée aux groupes pour conduire les études de faisabilité et de rentabilité de leurs projets, rédiger ou peaufiner leurs plans d'affaires. Les groupes bénéficieront, pour ce faire, d'un accompagnement.

5.2. Sélection des groupes

A cette étape, une compétition de plans d'affaires sera organisée pour la sélection de dix-sept projets à fort potentiel, innovants et viables. Les formes d'innovation attendues des projets à sélectionner sont l'innovation de produits, l'innovation de procédés, l'innovation de débouchés, l'innovation de matières premières et/ou l'innovation de modes de production. Un comité de sélection (jury indépendant) est mis en place par le Programme de bourses de la Fondation Mastercard et responsabilisé pour assurer un bon déroulement du processus de sélection.

Les groupes sélectionnés bénéficieront d'une série de formations utiles pour la gestion de leurs entreprises, d'un coaching et d'une subvention d'investissement et de fonctionnement.

6. Dépôt des candidatures

Toute candidature est recevable en version numérique (pdf en un seul fichier) à l'adresse recrutement.uac.mcf@gmail.com du 12 juillet au 11 août 2023 à 23:59:59.

NB : veuillez appeler le +229 62 29 59 59 les jours ouvrés (entre 09 heures et 16 heures 30 minutes) pour toutes informations complémentaires.


 **Professeur Enoch G. ACHIGAN DAKO**